

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
200<sup>e</sup> année  
7 novembre 2024  
n° 39 / 8060<sup>e</sup>  
pages 1905 à 1952



## CHRONIQUE / Communication audiovisuelle

Le juge administratif face au défi du nouveau contentieux des signalétiques jeunesse : le problème du film à trois scores  
> Laurence Calandri 1917

### ÉDITORIAL

1905 Le procès des morts, *Didier Guével*

### ACTUALITÉS

- 1908 Clause abusive (prêt hypothécaire) : notion de consommateur
- 1910 Prescription acquisitive (interruption) : publication d'un acte
- 1910 Bail d'habitation (congé) : calcul des ressources du locataire âgé
- 1911 Principe de la contradiction (juge) : moyens de droit relevés d'office

### LECTURES

1913 En finir avec les idées reçues!, *Jean-Sylvestre Bergé*

### POINT DE VUE

1914 Qu'est-ce que l'« internationalité » d'un litige?, Une question mal posée sous l'empire du règlement « Bruxelles I » refondu..., *Jeremy Heymann*

### ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1924 **Panoramas**: Droit des transports, *Hugues Kenfack*
- 1933 Droit uniforme de la vente internationale de marchandises, *Claude Witz, Ben Köhler et Francis Limbach*
- 1941 **Notes**: Usufruit de droits sociaux et attribution des dividendes issus de la vente d'actifs immobiliers dans une SCI, note sous Civ. 3<sup>e</sup>, 19 sept. 2024, *Julien Laurent*
- 1947 Contrôle par l'employeur d'une clé USB d'un salarié, note sous Soc. 25 sept. 2024, *Catherine Golthen*

### ENTRETIEN

1952 Pierre-Yves Gautier – Pourquoi rééditer le Code Napoléon ?

Lefebvre Dalloz

DALLOZ

# Recueil Dalloz

Tour Lefebvre Dalloz  
10 place des Vosges - CS 90358  
92072 Paris La défense Cedex  
Tél. (Rédaction) 07 86 62 03 57  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,  
**KETTY DE FALCO**

DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,  
**CAROLINE SORDET**

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,  
**HÉLÈNE HOCH**

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,  
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

## DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03)

### • RÉDACTION

Maëlle HARSCOÛET DE KERAVEL (01 40 64 53 79)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

### • ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (01 40 64 52 84)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (01 40 64 54 81)

Première secrétaire de rédaction :

Katy PERCHEREAU (07 86 62 03 57)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

## ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice  
ventes@dalloz.fr

Responsable relations clients : Corinne ROUTIER  
src@lefebvre-dalloz.fr - Tél. : 01 83 10 10 10

Directrice de clientèle Publicité : Carole MESSALATI  
Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 1 064,90 € TTC

Étranger : 1 109 € HT

Prix au numéro : 46 € HT

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Novembre 2024

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges - CS 90358

92072 Paris La défense Cedex

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié  
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal  
Taux de fibres recyclées : 0 %  
Protot : 0,08 kg/t

# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL

Didier Guével

1905

Le procès des morts



## ACTUALITÉS

1908

### DROIT DES AFFAIRES

Consommation

Clause abusive (prêt hypothécaire):

notion de consommateur,

*CJUE 24 oct. 2024*

Crédit à la consommation (sanction):

évaluation de la solvabilité, *CJUE 24 oct. 2024*

Propriété intellectuelle

Brevet (invention de salarié): compétence

du tribunal judiciaire, *Soc. 23 oct. 2024*

Programme d'ordinateur (notion):

exclusion des jeux vidéo,

*Civ. 1<sup>re</sup>, 23 oct. 2024*

1910

### DROIT CIVIL

Bien-Propriété

Servitude (de passage): enclave résultant

de la division d'un fonds, *Civ. 3<sup>e</sup>, 24 oct. 2024*

Prescription acquisitive (interruption):

publication d'un acte, *Civ. 3<sup>e</sup>, 24 oct. 2024*

1910

### DROIT IMMOBILIER

Bail

Bail d'habitation (congé): calcul des ressources

du locataire âgé, *Civ. 3<sup>e</sup>, 24 oct. 2024*

1911

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Licenciement (lettre): examen par le juge de

tous les griefs invoqués, *Soc. 23 oct. 2024*

1911

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Principe de la contradiction (juge): moyens de

droit relevés d'office, *Civ. 2<sup>e</sup>, 24 oct. 2024*

Appel civil (déclaration): portée du renvoi à une

annexe, *Civ. 2<sup>e</sup>, 24 oct. 2024*

Tierce opposition (recevabilité): associé d'une

société civile immobilière, *Civ. 2<sup>e</sup>, 24 oct. 2024*



## LECTURES

Jean-Sylvestre Bergé

1913

En finir avec les idées reçues !



## POINT DE VUE

1914

Qu'est-ce que l'« internationalité » d'un litige ?  
Une question mal posée sous l'empire du règlement  
« Bruxelles I » refondu...  
par Jeremy Heymann



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUE

1917

Le juge administratif face au défi du nouveau  
contentieux des signalétiques jeunesse :  
le problème du film à trois scores  
par Laurence Calandri

### PANORAMAS

1924

Droit des transports  
septembre 2023 – août 2024  
par Hugues Kenfack

1933

Droit uniforme de la vente internationale  
de marchandises  
septembre 2023 – septembre 2024  
par Claude Witz, Ben Köhler et Francis Limbach

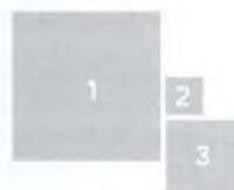
### NOTES

1941

Usufruit de droits sociaux et attribution des dividendes  
issus de la vente d'actifs immobiliers dans une SCI,  
note sous Civ. 3<sup>e</sup>, 19 sept. 2024  
par Julien Laurent

1947

Contrôle par l'employeur d'une clé USB d'un salarié,  
note sous Soc. 25 sept. 2024  
par Catherine Golhen



## ENTRETIEN

1952

Pierre-Yves Gautier  
Pourquoi rééditer le Code Napoléon ?

**Le prochain numéro du Recueil  
paraîtra le 21 novembre 2024**

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

**Retrouvez également  
votre revue numérique  
sur Dalloz-Revues.fr**